



Transmission des dossiers :

Les dossiers sont à retourner à l'adresse suivante :

Université de Strasbourg, DRH – Bureau Recrutement BIATPSS, Bureau 150  
4 rue Blaise Pascal, 67081 Strasbourg Cedex

Les dossiers doivent être confiés aux services postaux en temps utile pour que l'enveloppe d'expédition soit oblitérée **du jeudi 2 mai 2024 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi / envoi en recommandé simple conseillé).**

Tout dossier d'inscription expédié après cette date entraînera le rejet de la demande d'inscription.

**c) Modalités de recrutement :**

Le recrutement se déroule en deux étapes :

1) La commission de sélection, arrêtée par le Président de l'Université de Strasbourg, procédera à **l'examen des dossiers de candidature.**

2) Les candidats sélectionnés recevront une convocation pour un entretien (programmé courant juin 2024 et le 5 juillet au plus tard)

La commission **auditionnera les candidats selon des modalités qui leur seront précisées sur la convocation.**

A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

**d) Nomination :**

Les candidats déclarés aptes sont nommés en qualité de fonctionnaires stagiaires au **1<sup>er</sup> septembre 2024** (affectation au 02/09/2024). Pour ce faire, les services académiques tiendront compte du rang de classement des candidats et du nombre de postes à pourvoir.